



D.2024.06.27.2.1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 27 Juin 2024

2 – ATTRACTIVITE

2.1 - Renouvellement des partenariats avec la Ville de Toulouse et l'Université de Toulouse relatif aux cartes multiservices (carte MonToulouse et Carte MUT).

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept juin dans la salle Métropole à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSÉS
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BOLZAN Jean-Jacques	X		
BRIAND Sacha	X pour le chapitre 7	X (M. Bolzan pour les chapitres 1-2-3-4-5-6-8)	
CARLES Joseph		X (M. Chollet)	
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
GRASS Francis	X		
JOP Serge		X (Mme Ochoa)	
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
OCHOA Nina	X		
TERRAIL-NOVES Vincent		X (M. Trautmann)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
CHERUBIN Laurent	X		
LUBAC Christophe	X		
CC DES COTEAUX BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
CC LE GRAND OUEST TOULOUSAIN			
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Terrisse)	
TERRISSE Jean-Marc	X		

Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

En 2013, la Ville de Toulouse, en collaboration avec Tisséo Collectivités, a souhaité mettre en place des services sur son territoire utilisant cette technologie sans contact, centrés sur la mobilité urbaine, afin de faciliter l'accès de la ville aux usagers : accès aux transports urbains, accès aux équipements culturels et aux services publics.

A cet effet, a été mise en œuvre une carte multiservices, dite carte « MonToulouse », à destination des toulousains domiciliés sur le périmètre de Toulouse Métropole, qui leur permet d'une part, d'accéder aux services rendus par la Ville de Toulouse, comme l'accès aux piscines et aux lieux culturels, et d'autre part, d'accéder au réseau de transport urbain de Tisséo.

Depuis 2015, le transport a été intégré à la carte multiservices de l'Université de Toulouse (carte MUT).

Deux conventions fixent les modalités de gestion de ces cartes et sont arrivées à échéance.

La présente délibération a pour objet de poursuivre ces partenariats pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} juillet 2024.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver les dispositions des projets de convention suivants :

- Convention n° 2024-1027 entre Tisséo Collectivités, Tisséo Voyageurs et la Ville de Toulouse relative à la carte MonToulouse
- Convention n° 2024-1028 entre Tisséo Collectivités, Tisséo Voyageurs et l'Université de Toulouse relative à la carte multiservices.

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

[Mme Ochoa et M. Jop (pouvoir) n'ont pas pris part au vote]

ARTICLE 1 : APPROUVE les termes de la convention n° 2024-1027 entre Tisséo Collectivités, Tisséo Voyageurs et la Ville de Toulouse relative à la carte MonToulouse.

ARTICLE 2 : APPROUVE les termes de la convention n° 2024-1028 entre Tisséo Collectivités, Tisséo Voyageurs et l'Université de Toulouse relative à la carte multiservices.

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer lesdits avenants.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Michel LATTES